



**Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis**

DÉMARCHES ORIENTANTES

Professeurs : Isabelle Dettwiler Lorétan & Cédric Vergère

Etudiants : Evéquoz Justine & Anzévui Gratien

Sion, mai 2014



TABLE DES MATIÈRES

1. OBJECTIFS DES PROJETS	- 1 -
2. CADRE GÉNÉRAL	- 1 -
2.1. LOI SUR LE CYCLE D'ORIENTATION (10 SEPTEMBRE 2009)	- 2 -
2.2. DÉCLARATION DE LA CIIP (30 JANVIER 2003)	- 2 -
2.3. PLAN D'ÉTUDE ROMAND (PER)	- 2 -
3. CONCEPTS THÉORIQUES UTILES AU PROJET	- 3 -
3.1. INTERACTION PERSONNALITÉ/ENVIRONNEMENT DE HOLLAND	- 3 -
3.2. SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE ET CONSÉQUENCES ANTICIPÉES (LENT)	3 -
3.3. CAREER EDUCATION (HOYT)	- 3 -
3.4. APPROCHE ORIENTANTE	- 3 -
3.5. PRINCIPE D'INFUSION (APPROCHE ORIENTANTE)	- 4 -
3.6. PRINCIPE DE COLLABORATION (APPROCHE ORIENTANTE)	- 4 -
3.7. PRINCIPE DE MOBILISATION (APPROCHE ORIENTANTE)	- 4 -
4. MISE EN PLACE	- 4 -
4.1. PRISE DE CONTACT AVEC UN PROFESSIONNEL PAR L'ENSEIGNANT (PRÉPARATION)	4 -
4.2. COURS 1 - REPRÉSENTATIONS DES ÉLÈVES	- 5 -
4.3. COURS 2 – INTERVENTION D'UN PROFESSIONNEL : L'EXEMPLE D'UNE MENUISIER	5 -
4.4. COURS 3 – COMPARAISON DES REPRÉSENTATIONS ET DE LA RÉALITÉ DU MÉTIER	5 -
4.5. COURS 4 – RETOUR RÉFLEXIF ET BILAN	- 6 -
5. MOYENS REQUIS ET BUDGET	- 6 -
6. DIFFICULTÉS ET OBSTACLES À LA RÉALISATION DU PROJET	- 6 -
7. CONCLUSION	- 7 -
7.1. APPORT DE CE PROJET DANS NOTRE PRATIQUE	- 7 -
7.2. APPORT DE CE COURS DANS NOTRE PRATIQUE	- 7 -
8. BIBLIOGRAPHIE	- 8 -



1. OBJECTIFS DES PROJETS

Notre projet doit s'étendre sur 4 périodes de projet (EDC) en 2^{ème} année de Cycle d'orientation. Il a comme but les éléments suivants :

- Partir et construire le cours à partir des représentations que les élèves ont d'un métier en particulier ;
- Découvrir ce qu'est le quotidien de ce métier à travers l'intervention d'un professionnel (menuiserie) et les compétences requises pour exercer ce métier ;
- Prendre connaissance du parcours requis pour arriver à ce métier ainsi que les débouchés possibles ;
- Mettre en relation les représentations des élèves et la réalité du métier ;
- Faire le lien entre ces compétences pratiques et les disciplines scolaires ;
- Travailler les compétences transversales (communication).

Grâce à cet exercice, l'élève doit acquérir une conception réaliste et précise des qualités et compétences nécessaires pour se former au métier de menuisier (formation), d'avoir un aperçu précis du quotidien sur ce métier et de voir les débouchés (opportunités) qui peuvent s'offrir.

L'objectif de cette démarche est également de donner du sens à la scolarité obligatoire puisque l'intervention d'un professionnel sensibilise les élèves sur les exigences et compétences qu'il est nécessaire d'acquérir pour se former dans un domaine particulier.

Finalement, l'élève doit pouvoir élargir les acquis concernant le domaine de la menuiserie à d'autres métiers (du bâtiment en particulier).

2. CADRE GÉNÉRAL

Les objectifs de notre projet présentés ci-après se réfèrent aux finalités de la déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) (p. 13 et 14) et du Plan d'Etude Romand (PER – Capacités transversales p. 8 et Formation générale p. 13) dont voici quelques extraits :



2.1. LOI SUR LE CYCLE D'ORIENTATION (10 SEPTEMBRE 2009)

Ces lois présentent les missions que les cycles d'orientation doivent suivre pour amener les jeunes à effectuer un choix professionnel (voir les articles 4, 52 à 55). Ainsi, il est indiqué qu'un des objectifs est de renforcer les compétences et les connaissances pour préparer les élèves à leur future orientation professionnelle. Cette démarche doit s'effectuer par étapes afin d'amener les élèves à mieux se connaître et à découvrir les différents horizons qui s'ouvrent à eux : « *connaître les différents profils de métiers qui composent le monde du travail et de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles* ».

2.2. DÉCLARATION DE LA CIIP (30 JANVIER 2003)

L'objectif présenté dans la déclaration de la CIIP indique que l'école obligatoire doit permettre de développer chez les élèves des compétences telles que la capacité de communication ou l'esprit critique :

« L'école publique assume des missions d'éducation et de transmission de valeurs sociales, en particulier elle assure la promotion :

- *de l'intégration dans la prise en compte des différences ;*
- *du développement de la faculté de discernement et d'indépendance de jugement.*

L'école publique assure l'acquisition et le développement de compétences et de capacités générales, en particulier elle entraîne les élèves à :

- *la réflexion,*
- *la communication,*
- *la démarche critique. »*

2.3. PLAN D'ÉTUDE ROMAND (PER)

Le PER présente dans la partie « Capacités transversales » les compétences à développer chez les élèves. Notre projet met en exercice particulièrement les compétences de communication : « *La capacité à communiquer est axée sur la mobilisation des informations et des ressources permettant de s'exprimer à l'aide de divers types de langage, en tenant compte du contexte.* », ainsi que la connaissance de soi : « *Une des visées prioritaires de la formation générale est le développement de la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social, pour agir et opérer des choix personnels.* »



3. CONCEPTS THÉORIQUES UTILES AU PROJET

Les concepts utiles à notre projet sont présentés ci-après :

3.1. INTERACTION PERSONNALITÉ/ENVIRONNEMENT DE HOLLAND

Ce concept nous semble à prendre en compte lors de toute démarche orientante. En effet, il faut sensibiliser les élèves à leurs intérêts dans le choix professionnels. La théorie de Holland présentant les 6 types de personnalité et d'environnement (réaliste, investigateur, artistique, social, entreprenant, conventionnel) doit ainsi être travaillée tout au long des démarches d'orientation.

3.2. SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE ET CONSÉQUENCES ANTICIPÉES

(LENT)

Ce projet permet de travailler sur le sentiment d'efficacité personnelle (croyance d'une personne concernant sa capacité à être capable de réussir une tâche donnée), et le concept de conséquences anticipées (croyances d'une personne concernant les conséquences ou les résultats d'un comportement particulier), qui nous semblent également être des concepts clés de la démarche orientante. En effet, travailler sur des compétences transversales permet d'aborder ces concepts, tout comme la préparation à l'accueil et aux questions du professionnel. Le témoignage de ce dernier concernant ce point est également intéressant pour les élèves.

3.3. CAREER EDUCATION (HOYT)

Ce concept se retrouve dans notre projet par le fait que nous tentons de faire collaborer le système d'éducation et la réalité sociale en faisant intervenir un professionnel (ensemble de la communauté) : il s'agit bien de relier éducation et travail, d'acquérir des habilités générales d'employabilité et de surmonter les préjugés et stéréotypes que les élèves peuvent avoir sur un métier.

3.4. APPROCHE ORIENTANTE

Cela va dans le sens de l'approche orientante qui vise à motiver les jeunes durant leur formation en les sensibilisant à différentes formations et domaines professionnels, tout en les aidant à faire un choix de vie et de carrière pertinent. Pour cela, notre projet met en jeu plusieurs aspects de la démarche orientante : le plaisir (cours différent), la



responsabilité (les élèves sont impliqués directement dans l'activité), et la démarche interactive (un professionnel vient en classe).

3.5. PRINCIPE D'INFUSION (APPROCHE ORIENTANTE)

Notre projet insère le principe d'infusion. En effet, par la présence et le témoignage d'un professionnel, nous intégrons dans le cours des références au monde du travail et à une pratique professionnelle, nous traitons des possibilités de carrières dans ce domaine (menuiserie), tout en faisant le lien avec le monde scolaire (matières indispensables à la formation). Cela va permettre aux élèves de cumuler des indices pour leur orientation.

3.6. PRINCIPE DE COLLABORATION (APPROCHE ORIENTANTE)

Notre projet fait collaborer différents partenaires de l'éducation, ici particulièrement le monde du travail et les élèves. Il demande également aux élèves de collaborer entre eux pour préparer les questions à poser au professionnel.

3.7. PRINCIPE DE MOBILISATION (APPROCHE ORIENTANTE)

Le fait de faire venir un professionnel en classe nous semble être une bonne démarche pour mobiliser les élèves. En effet, cela demande aux élèves d'avoir préparé des questions sur le sujet, de réagir aux propos du professionnel, etc... Cette démarche change aussi la routine de la classe et peut ainsi être motivante (travail sur la motivation par le pouvoir personnel et le besoin de réussite des élèves) pour les élèves.

4. MISE EN PLACE

Ce projet a été élaboré pour pouvoir être mis en action sur 4 cours. Il se répartit comme suit :

4.1. PRISE DE CONTACT AVEC UN PROFESSIONNEL PAR L'ENSEIGNANT (PRÉPARATION)

Les enseignants prennent contact avec un menuisier de leur entourage, qui est d'accord de venir présenter son métier. Les enseignants discutent préalablement avec



la personne en question pour obtenir des informations sur sa profession, la formation qui l'a amenée à ce poste, sa situation, etc...

4.2. COURS 1 - REPRÉSENTATIONS DES ÉLÈVES

Il est demandé aux élèves de répondre par écrit et individuellement à plusieurs questions leur permettant de faire émerger leur représentation du métier de menuisier, puis sur comment devenir indépendant en menuiserie, qu'est-ce que ça implique, etc.... Avant la mise en commun, il est demandé aux élèves de travailler par groupe de 3-4 afin de comparer et compléter leurs réponses.

Les questions posées sont les suivantes :

- Décris la journée type d'un menuisier.
- À ton avis, quelles sont les qualités requises pour faire ce métier ?
- Quelle formation est demandée pour exercer ce métier ?
- Quelles sont les similitudes, différences qu'il peut y avoir avec d'autres métiers de la construction (maçon, peintre, plâtrier, électricien, ...)?
- Qu'est-ce que signifie le terme de « être dépendant » ?
- Comment y parvient-on ? Faut-il faire des études supplémentaires ?

Suite à cela, les élèves préparent par groupe des questions qu'ils pourront poser au professionnel lors de sa venue en classe.

4.3. COURS 2 – INTERVENTION D'UN PROFESSIONNEL : L'EXEMPLE D'UNE MENUISIER

Le professionnel vient en classe et présente sa profession et son parcours (5-10 minutes). L'intervenant doit pouvoir présenter son métier et les aspects importants de sa profession et de la formation qui l'y a menée... Les élèves posent ensuite les questions préparées. S'ensuit un débat alimenté par l'enseignant si besoin.

4.4. COURS 3 – COMPARAISON DES REPRÉSENTATIONS ET DE LA RÉALITÉ DU MÉTIER

Une synthèse est faite suite à l'entretien. Les élèves reviennent, individuellement puis par groupe, sur les questions posées lors du premier cours et les complètent suite aux connaissances acquises. Ils peuvent également s'aider du site internet d'orientation.ch. Les élèves doivent également faire le lien avec les compétences scolaires et voir celles qui sont directement utilisées lors de la formation de menuisier et dans l'activité indépendante.



Cette démarche permet aux élèves de mettre en évidence leurs connaissances acquises par rapport aux représentations initiales.

4.5. COURS 4 – RETOUR RÉFLEXIF ET BILAN

Un bilan est fait à la fin de cette séquence pour voir ce qui a été retenu des élèves, mettre en évidence les acquisitions, les intérêts ou désintérêts pour l'activité, les compétences travaillées par les élèves, etc...

5. MOYENS REQUIS ET BUDGET

Cette séquence ne demande pas de moyens particuliers, si ce n'est la salle de classe ordinaire. Du point de vue budgétaire, la mise en place de ce projet ne coûte rien.

6. DIFFICULTÉS ET OBSTACLES À LA RÉALISATION DU PROJET

ETAPES DE LA MISE EN PLACE	DIFFICULTÉS ET OBSTACLES
1. Prise de contact avec un professionnel par l'enseignant	<ul style="list-style-type: none">• Trouver une personne disponible de venir s'entretenir en classe pour parler de son métier• Trouver une date qui convienne à la personne
2. Représentation des élèves	<ul style="list-style-type: none">• Avoir choisi un métier dont tous les élèves aient une représentation• Manque d'intérêt de certains élèves (notamment les filles ?) pour la profession• Travail sur les représentations fausses qu'il faudra déconstruire
3. Intervention d'un professionnel: l'exemple du menuisier	<ul style="list-style-type: none">• Difficulté du professionnel à communiquer à la classe• Difficulté des élèves à comprendre les termes techniques• Manque d'intérêt des élèves• Peu de questions ou pas pertinentes• Débat qui part dans tous les sens



4. Comparaison des représentations et de la réalité du métier	<ul style="list-style-type: none">• Lister les compétences réellement requises dans la profession• Faire le lien entre la profession et les chapitres spécifiques de la discipline concernée profession présentée
5. Retour réflexif et bilan	<ul style="list-style-type: none">• Manque d'intérêt des élèves

7. CONCLUSION

7.1. APPORT DE CE PROJET DANS NOTRE PRATIQUE

Ce projet nous a permis d'aborder différemment le cours d'EDC en amenant une personne extérieure à la classe, tout en impliquant les élèves dans la démarche. Cela nous a permis également de réfléchir à comment varier les cours d'EDC pour les rendre plus « vivants » et concrets, tout en y insérant les concepts clés (infusion, collaboration, mobilisation).

L'intérêt de cette mise en place est surtout basé sur l'intervention d'une personne externe car les élèves se retrouvent confrontés à une réalité qui les rattrapera rapidement, à savoir celle de l'entrée dans le monde professionnel. De plus, l'apport d'un professionnel « efface les théories du professeur » en mettant clairement en évidence le quotidien d'un menuisier. Finalement, la démarche réflexive de la part des élèves autour du métier choisi doit leur permettre de transposer cette situation à d'autres plus personnelles et les aider à mener une approche complète sur un futur métier.

7.2. APPORT DE CE COURS DANS NOTRE PRATIQUE

Ce cours nous a permis d'acquérir les éléments théoriques à la formation professionnelle. Nous avons en effet retenu plusieurs concepts clé de la démarche orientante. De plus, cela nous a permis de nous rendre compte qu'il était important de faire des liens dans les cours avec la future vie professionnelle des élèves, ce qui permet également de « faire sens » et de rendre plus vivantes les compétences travaillées en classe. Ce cours nous a également donnée des pistes concrètes pour intégrer la démarche orientante dans d'autres cours que celui d'EDC.



8. BIBLIOGRAPHIE

- Etat du Valais (2009). *Loi sur le CO du 10 septembre 2009*.
- Bucher, B., & Nicolet, M. (2003). *Profession enseignante-ligne directrices*. Berne, CDIP.
- Hoyt, K. B. (2005). *Career Education : History and Future*. National Career
- Development Association. 305 North Beech Circle, Broken Arrow, OK 74012.
- Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)(2010). *Plan d'Etudes Romand. Cycle 3, version 2.0*. Neuchâtel.
- Piaget, J. (1972). *La représentation du monde chez l'enfant*. Presses universitaires de France.